L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE MATIN, 25 OCTOBRE.

FEUILLETON

A la Troisième Page.

LETTRE DU PAPE

A TOUS LES PROTESTANTS ET AUTRES NON CATHOLIQUES.

Voici la traduction des lettres apostoliques que le Pape a adressées à tous les protestants et autres non catholiques, à l'occasion du prochain concile :

Vous savez déjà tous, qu'élevé à cette chaire de Pierre, malgré notre peu de mérite, et préposé par suite au gouvernement suprême de toute l'Eglise catholique, et à la charge que Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même nous a divinement confiée, nous avons jugé opportun d'appeler auprès de nous tous nos vénérables frères les évêques du monde entier, et de les réunir en un concile œcuménique qui doit se célébrer l'an prochain, afin qu'avec ces vénérables frères, appelés à partager notre sollicitude, nous puissions prendre toutes mesures qui peuvent être plus opportunes et nécessaires, soit pour dissiper les ténèbres de tant de mortelles erreurs qui chaque jour s'élèvent et s'étendent partout leurs ravages, au grand détriment des âmes, soit pour affermir de plus en plus et propager chez les peuples chrétiens confiés à notre vigilance le règne de la vraie foi, de la justice et de la véritable paix qui vient de Dieu.

Et vu le lieu de confiance dans ce lieu d'union si étroit et si affectueuse qui rattache d'une manière admirable à notre personne et à notre siège apostolique ces vénérables frères qui n'ont jamais cessé, pendant tout le temps de notre pontificat, de nous donner les plus éclatants témoignages de fidélité, d'amour et de déférence pour nous et pour le Saint Siége, nous avons la ferme espérance qu'avec l'impulsion de la grâce divine ce concile œcuménique convoqué par nous produira pour notre époque, ainsi que l'ont fait dans les siècles passés les autres conciles généraux, les fruits les plus heureux et les plus abondants pour la plus grande gloire de Dieu et pour le salut éternel des hommes.

Animé de cette espérance, engagé et pressé par la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a donné sa vie pour le salut du genre humain tout entier, nous ne pouvons nous dispenser d'adresser, à l'occasion du prochain concile, nos paroles apostoliques et paternelles à tous ceux qui, tout en reconnaissant Jésus-Christ pour leur rédempteur et se glorifiant du nom de chrétiens, ne professent pas la véritable foi de Jésus-Christ et ne sont pas en communion avec l'Eglise catholique. C'est ce que nous faisons en les avertissant, les exhortant et les conjurant, avec tout le zèle et l'amour dont nous sommes capables, de vouloir bien considérer et examiner sérieusement s'ils suivent la voie que leur a prescrite Notre-Seigneur Jésus-Christ pour arriver au salut éternel.

En effet, personne ne peut nier ou douter que Jésus-Christ lui-même, pour appliquer à toutes les générations humaines les fruits de la Rédemption, a établi ici-bas sur la personne de Pierre une seule et unique Eglise, qui est une, sainte, catholique, apostolique, et qu'il lui a donné tout le pouvoir nécessaire pour que le dépôt de la foi fût conservé entier et intact, que cette même foi fût communiquée à tous les peuples et toutes les nations, que par le baptême tous les hommes fussent agrégés à son corps mystique, que cette nouvelle vie de la grâce sans laquelle personne ne peut jamais mériter et obtenir la vie éternelle, fût toujours conservée et accrue en eux, et que cette même Eglise, qui constitue son corps mystique demeurât toujours stable et immuable, dans sa propre nature, pleine de vigueur jusqu'à la consommation des siècles, procurant à tous ses enfants tous les secours nécessaires au salut.

Et certes celui qui considérera avec attention et voudra étudier la situation où se trouvent les sociétés religieuses, si diverses et si divisées entre elles et séparées de l'Eglise catholique qui, depuis Notre Seigneur Jésus-Christ et ses apôtres, a toujours et sans interruption exercé par ses légitimes pasteurs et exerce encore aujourd'hui la divine puissance que le Seigneur lui-même lui a donnée, celui-là se persuadera facilement qu'aucune autre société particulière, ni toutes ensemble réunies, ne constituent et ne sont en aucune manière cette Eglise une et universelle que le Christ Notre-Seigneur a établie, constituée, dont il a voulu l'existence, et qu'aucune ne peut être regardée comme membre ou partie de cette même Eglise, puisqu'elles sont visiblement séparées de l'unité catholique.

Car, d'un côté, ces sociétés manquent de cette autorité vivante et divinement constituée qui enseigne avant tout aux hommes les choses de la foi et la règle des mœurs, qui les dirige et les conduit en tout ce qui tient au salut éternel, et, de l'autre part, ces sociétés ont constamment varié dans leurs doctrines, et cette mobilité, cette instabilité est toujours chez elles la même. Chacun comprend sans peine et voit clairement que tout ceci est loin de ressembler à l'Eglise instituée par Notre Seigneur Jésus Christ, dans laquelle la vérité est toujours la même, qui ne doit être exposée à aucun changement, comme un dépôt confié à cette même Eglise pour être gardé parfaitement intact, et pour la garde duquel la présence et le secours du Saint Esprit ont été promis à jamais à l'Eglise. Et personne n'ignore que ces dissidences de doctrines et d'opinions enfantent des divisions sociales; que de là naissent ces innombrables communautés et sectes qui se propagent de jour en jour, au grand détriment de la société religieuse et civile.

En effet, quiconque reconnaît la religion comme le fondement de la société humaine ne saurait se soustraire à reconnaître également et d'avouer quelle action exercent sur la société civile la désunion et l'antagonisme de ces principes et des sociétés religieuses en lutte réciproque, et avec quelle violence la négation de l'autorité constituée par Dieu a excité, développé et entretenu, dans l'influence qui s'exerce sur l'intelligence humaine et dans la direction des affaires des hommes, tant dans la vie privée que dans la vie sociale, ces déplorables soulèvements et ces désordres dans les faits et dans les choses, qui agitent et affligent misérablement presque tous les peuples.

Que tous ceux donc qui ne possèdent point l'unité et la vérité de l'Eglise catholique, saisissent l'occasion de ce concile, par lequel l'Eglise catholique, dont leurs ancêtres faisaient partie, présente au monde une nouvelle preuve de son unité intime et de sa puissance vitale et invincible, et qu'obéissant aux besoins de leur cœur, ils s'efforcent de s'arracher à cet état dans lequel ils ne peuvent être assurés de leur propre salut. Et qu'ils ne cessent point d'adresser de ferventes prières au Dieu des miséricordes, afin qu'il renverse le mur de séparation, qu'il dissipe les ténèbres de l'erreur, et qu'il les ramène dans le sein de la Sainte Mère Eglise, dans laquelle leurs ancêtres ont trouvé les aliments salutaires de la vie, et dans laquelle seule la doctrine de Jésus-Christ est conservée et transmise intacte, et sont dispensés les mystères de la grâce divine.

Et nous qui, en vertu du devoir de notre ministère suprême et apostolique, à nous confié par Jésus-Christ lui-même, Notre Seigneur, devons accomplir avec le plus grand zèle tous les devoirs d'un bon pasteur, et entourer d'une charité paternelle à tous les hommes du monde entier, nous embrassons dans la même charité, nous adressons aujourd'hui à tous les chrétiens séparés de nous, ces lettres, où nous les exhortons instamment et les conjurons de se hâter de revenir à l'unique bercail de Jésus-Christ. En effet, nous désirons du cœur et ardemment leur salut en Jésus-Christ, et nous craignons que ce ne soit à nous-mêmes que nous juge ne nous demande compte un jour, si nous ne leur avons pas, autant qu'il était en nous, montré et préparé la voie pour arriver au salut éternel.

En vérité, dans toutes nos prières, dans nos supplications et actions de grâces, nous ne cessons jamais, le jour et la nuit, d'implorer en leur faveur avec humilité et avec instance, auprès du Pasteur éternel des âmes, l'abondance des lumières et des grâces célestes. Et ainsi que nous, quoique indigne, occupons la place de son vicaire sur la terre, nous espérons avec la plus vive ardeur et les mains étendues vers le ciel, le retour des fils errants à l'Eglise catholique, afin que nous puissions les accueillir avec amour dans la maison du Père céleste et les enrichir de ses inépuisables trésors. Et de fait, de ce retour si désiré à la vérité et à la communion avec l'Eglise catholique dépend principalement non seulement le salut de chacun en particulier, mais encore celui de la société chrétienne tout entière, et l'univers entier ne pourra entrer en possession de la véritable paix, s'il n'existe point un seul bercail et un seul pasteur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 13 septembre 1868.

De notre pontificat la vingt-troisième année.

Le Congrès de la Paix.

Un correspondant rend compte des séances du Congrès de la Paix réuni dernièrement à Berne; nous extrayons ce qui suit de ses lettres.

Berne, 25 septembre 1868.

Le président M. G. Vogt (ne pas confondre avec le naturaliste), a prononcé un discours un peu long, mais fort bien traduit par le Genevois M. Elie Ducommun, qui s'est fait applaudir. Après quoi l'on a abordé la première question, celle des armées permanentes. Cette question était soulevée et résolue par un rapport émanant du comité central. La discussion s'ouvrait ensuite sur les termes du rapport. Rien de bien saillant dans cette première séance; contre les armées permanentes, tout le monde était à peu près d'accord. Seulement le comité avait glissé un article dangereux dans les conclusions qui se terminaient à l'approbation du congrès. Cet article était conçu : "Si la Ligue décidait une guerre contre une guerre, ... " Ces paroles pouvaient être interprétées de diverses façons, certains casuistes y auraient vu la justification de l'assassinat politique. M. Lemonnier (remarquable orateur, très clair et très net) s'est-il élevé avec vigueur contre cette immoralité. Il l'a repoussée éloquemment "comme une aliénation anticipée de la volonté individuelle." Et il a remporté victoire éclatante, la suppression de cet article a été votée à l'unanimité, quoi qu'en dise *la Paix*.

La seconde séance (celle d'hier) a été plus animée; le public était venu assez nombreux; la question sociale devait être abordée. C'est là qu'on a montré au plus près moment la division de la Ligue. Il y a en effet deux partis bien tranchés parmi ces amis de la paix : le parti libéral et le parti socialiste. Le premier est partisan de la propriété individuelle, le second réclame la propriété collective. Hâtons-nous de dire que les Français les plus influents (M. Barni, M. Lemonnier, etc.) défendent la propriété individuelle et la défendent bien. C'est l'expression de M. Chaudey ... à tort pour le légataire universel des théories de Proudhon.

Le leader du parti communiste est le Russe Bakounine, qui n'est certes pas le premier venu. Il produit une étrange impression avec sa tête barbue et grisonnante, aux traits forts et durs. Il se défend pourtant d'être communiste; il se dit *collectiviste* et demande simplement "l'égalisation sociale des classes et des individus."

Il semble que le congrès avait à choisir entre deux propositions : la celle du comité, un peu vague, les membres du bureau étant aussi bien que ceux de la Ligue, ... celle de M. ..., adoucissant celle du comité, ... un allemand demandant un mouvement social, mais basé sur la liberté individuelle, la proposition Bakounine exigeant l'égalisation.

Il ... il s'est dit beaucoup de choses violentes et beaucoup de choses très ... mais le difficile était de voter. La majorité serait déclarée sans hésitation pour la liberté individuelle, mais on a demandé le vote par nationalités, singulier expédient dont ... avait été fournie par le congrès de Genève. Vous vous souvenez en effet que, l'an dernier, les Genevois s'étaient rendus en foule ... et à la foule ... ; aussi l'autre ... s'est fait le nombre ... Pour enlever cette prérogative aux habitants du pays où se tient les congrès futurs, il a donc été décidé que les votations se feraient par nationalités toutes les fois que ce mode serait exigé par ... C'était imaginer un remède pire que le mal, car les nations représentées au congrès par un seul individu (il s'en trouvait de pareilles au congrès) contrebalançaient l'influence de celles qui avaient envoyé une quarantaine de membres. C'est ainsi que l'unique représentant des Etats Unis qui a voté pour M. Bakounine, pèse autant que le groupe assez nombreux des Français qui se sont déclarés pour M. Fribourg. Malgré ces inégalités, c'est la proposition allemande, la plus bénigne de toutes et la plus libérale, qui a réuni le plus de suffrages, et le socialisme, à Berne, s'est trouvé battu.

On me dit que les socialistes tiennent bon et se retireront de la Ligue. Franchement, c'est ce qu'ils ont de mieux à faire. Ils ont une autre association, bien plus forte, qui tend les bras; celle des travailleurs. La Ligue avait fait des avances à cette association, qui a répondu la tête haute : "De quoi vous mêlez-vous? Puisque nous existons, vous n'avez pas de raison d'être. Vous n'avez qu'à vous dissoudre et vous fondre avec nous!"

Aujourd'hui la troisième question a été abordée, la question religieuse. Le rapporteur était un homme d'honneur et de talent qu'on regrette un peu de voir mêlé à tout ceci; c'est M. Barni, le traducteur de Kant. Que diantre vient-il faire dans cette galère! Il a lu un fort beau rapport, sage et ferme, concluant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La discussion sur ce point n'a rien amené d'inattendu, si ce n'est l'intervention d'un savant russe, M. de Rong..., chrétien convaincu mais dépaysé, qui avait cru pouvoir faire écouter une défense de sa religion dans cet endroit si peu orthodoxe. Les murmures et les interruptions lui ont appris qu'il avait mal choisi sa chaire; j'ai regretté, pour ma part, l'intolérance des auditeurs. En revanche, M. Wydouboff s'est fait applaudir en attaquant, comme insuffisante, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il a demandé que le congrès mît à l'ordre du jour "l'étude des moyens pratiques pour délivrer les peuples des doctrines religieuses." Il a rattaché cette proposition à l'idée pacifique du congrès par un considérant qui mérite d'être cité; vous y verrez toutes les contorsions qu'on infligea à la logique pour tâcher d'associer, dans une pensée commune, tous les éléments divers qui composent cette ligue, aussi bariolée que l'habit d'Arlequin.

"Considérant que toute religion est une entrave au développement de la conscience humaine, et que, tant que cette conscience ne sera point développée, les peuples serviront d'instruments à l'ambition des classes gouvernantes ou privilégiées qui les poussent à la guerre......"

Le même M. Wydouboff est allé plus loin; il a déclaré ceci (mais avec moins de succès) : "La liberté de conscience n'est pas un droit, c'est une arme; l'homme n'est pas libre de choisir ses idées et ses théories, car il n'est pas libre de rester attaché à l'erreur."

Pendant le discours de M. Widouboff, comme dans toute la discussion d'hier, deux partis se sont nettement dessinés au congrès : une droite et une gauche. La gauche, moins nombreuse, mais plus bruyante, est ici non pour la paix, ni pour la liberté, mais pour le fruit défendu; elle assiste avec joie, dans ce pays libre, à l'exhibition de toutes les doctrines et de toutes les théories prohibées en France. Les plus téméraires sont celles qui lui plaisent le mieux. Elle demande que ce soit de plus en plus fort. C'est une petite débauche d'esprit qu'elle se passe pendant les vacances, elle s'en donne à bouche que veux-tu. De là toutes les excentricités de ces réunions, d'ailleurs inoffensives. Un membre déclare que nous tous, gens de lettres, artistes, savants, etc., nous ne sommes que des parasites. Un autre attaque à fond de train les infâmes propriétaires et proteste contre le président qui le prie de s'asseoir quand le quart d'heure réglementaire est expiré. Un autre, dans une lettre qu'on lira demain, demande que, pour commencer la confédération des Etats Unis européens, on commence par annexer à la Suisse l'Alsace, la Prusse rhénane et la Hollande. Un autre voulait faire voter l'autre jour des remercîments à MM. Erckmann-Chatrian et à leur éditeur; il y a réussi pour les romanciers, mais l'éditeur n'a pas trouvé grâce. Sur quoi l'on a demandé que tous les écrivains qui ont bien mérité de la démocratie eussent le même honneur. Seulement la liste ne pouvant être rédigée séance tenante, les remercîments ont été renvoyés aux calendes grecques. MM. Erckmann-Chatrian ont du bonheur.

En somme, ce deuxième congrès de la paix a beaucoup plus tranquille que le premier, n'a été, comme ce dernier, qu'une exhibition d'idées et de paroles qui ne sauraient passer les frontières. *Words! words!* disait le *parasite* Shakespeare qui, du reste, n'y serait point allé.

Berne, 26 septembre.

Hier, séance tumultueuse, toujours à propos de socialisme. Un M. Jaquelard a été plus intempérant que tous ses devanciers. Il s'agissait de proclamer le système républicain fédératif — comme aux Etats-Unis, — toujours pour empêcher la guerre — comme aux Etats-Unis. — La république fédérative a été décrétée; reste à faire exécuter le décret; ce sera plus dur.

Dans la cinquième séance, on s'est occupé des femmes. On leur a conféré tous les droits humains, politiques, économiques, civils et sociaux. On a de plus voté une adresse aux Français et aux Prussiens pour leur recommander la paix. Sur quoi 30 bons socialistes ont déclaré que le congrès n'ayant pas décrété avec eux l'égalité économique et sociale ils se retiraient de la Ligue. Qu'est-ce que je vous disais?

Enfin cet échange de paroles plus ou moins vives aura eu, du moins, ce résultat de prouver que le mot de démocratie ne saurait rallier toutes les opinions avancées. Il existe deux partis contraires et bien plus éloignés l'un de l'autre que ne sont les monarchistes des républicains. C'est le parti libéral et le parti socialiste. Ce dernier peut vivre et marcher, même sous des Césars.

La France et l'Amérique.

I.

Dire que les Etats-Unis d'Amérique ont vu avec indifférence l'expédition française au Mexique, ce serait dépasser de beaucoup la vérité, dire qu'ils ont gardé contre la France un ressentiment qui ne demandait qu'à se traduire par des faits, ce serait tomber dans une autre erreur aussi complète que la première.

Les Américains n'ont jamais dit, contre l'expédition du Mexique, la dixième partie de ce qu'ont dit les Français eux-mêmes.

Ils étaient mécontents des efforts que l'on faisait pour établir sur le continent américain une forme de gouvernement diamétralement contraire à la leur et, par suite, nécessairement hostile. Pour eux, la question sérieuse était là. Qu'on ne fonde pas des sympathies du gouvernement de Washington pour Juarez ou tout autre représentant de la démocratie mexicaine : elles n'ont jamais existé. On désire, aux Etats-Unis, que le Mexique conserve la forme républicaine, parce que c'est précisément celle qui gêne le moins la grande république dans le présent et qui doit le mieux servir ses vues dans l'avenir; mais l'Américain du Nord ne ressent nulle affection pour le peuple mexicain, pour ses chefs il ne professe nulle estime.

Quant à ce qui est de la France elle-même, on la pouvait craindre, aux Etats Unis, de la voir s'installer définitivement au Mexique, de voir prendre possession de la plus petite de ses provinces.

Tout au plus pensait-on que si, contre toute croyance, le gouvernement monarchique s'établissait au Mexique, comme il ne pourrait vivre que par la protection des baïonnettes françaises, il faudrait, tôt ou tard, en venir aux mains avec la France elle-même.

Mais cette pensée affligeait les Américains bien plus qu'elle ne les irritait; et l'on ne peut méconnaître que l'opposition énergique faite à l'expédition mexicaine dans les Chambres françaises et dans le journalisme français n'a pas peu contribué à atténuer en Amérique le mécontentement des esprits. On suivait avec un vif intérêt cette résistance de la France, et les sympathies hautement proclamées dans ce pays pour la république américaine avaient une immense retentissement dans tous les Etats de l'Union.

On peut le dire, sans crainte d'aller trop loin dans l'optimisme de cette affirmation, le souvenir de l'expédition française au Mexique est effacé maintenant; il y est admis que l'armée française s'est retirée parce que la France elle-même demandait sa retraite, et les vieilles sympathies franco-américaines ont repris leur cours naturel.

Pour se rendre compte de la facilité avec laquelle les Etats-Unis ont rendu à la France la place que, depuis près d'un siècle, elle occupait dans leurs affections, il suffit de se le rappeler que l'histoire de ce jeune peuple n'avait compté, jusqu'à la guerre de la sécession, que deux grands noms militaires, toujours et partout associés : Washington et Lafayette. Sur les monuments publics dans les rues, dans les fêtes nationales, toujours ces noms. Avant de savoir lire, l'enfant les connaît : avant d'avoir étudié, il sait déjà que les Français ont combattu côte à côte avec ses ancêtres, pour assurer leur indépendance. Entre à l'école, qu'apprend-il avant tout? L'histoire de son pays, c'est à dire l'histoire de la fraternelle alliance conclue sur le champ de bataille par les défenseurs de l'Amérique et les volontaires de Lafayette.

La sympathie des Etats-Unis pour la France est presque un fruit de l'éducation, et, pour la détruire, il faudrait des complications bien sérieuses. C'est pour cela que le seul sentiment provoqué en Amérique par l'expédition de Mexico a été celui d'un douloureux étonnement. C'est pour cela aussi que les Etats-Unis se sont prêtés de la meilleure grâce du monde à toutes les combinaisons désirées par le gouvernement français pour le retour de son armée, ne voulant pas que l'ombre d'un mauvais procédé pût compromettre dans l'avenir l'alliance nécessaire de la France et de l'Amérique.

Si l'on tient compte des vivacités habituelles du gouvernement de Washington, on est forcé de reconnaître que, dans une négociation difficile, il a fait preuve, vis-à-vis de la France, d'une délicatesse marquée.

Voyez, par contre, avec quelle ténacité il a gardé le souvenir des ravages de l'*Alabama* et de tous ces corsaires sortis des ports de la Grande-Bretagne, qui ont infligé à sa marine marchande des pertes si cruelles.

Mais ce n'est pas seulement une question de sentiment et de sympathie qui a déterminé l'Amérique à suivre à l'égard de la France une ligne politique si notoirement bienveillante; c'est le sentiment des intérêts communs qui, dans toutes les questions, doivent nécessairement unir la France et l'Amérique.

Quels sont, en effet, les intérêts maritimes des Etats-Unis? Aspirent-ils à la souveraineté des mers? — Non. — Que veulent-ils? — La liberté des mers pour eux comme pour tous les peuples.

Quels sont les intérêts maritimes de la France? Aspire-t-elle à dominer sur les mers? — Non. — Que veut-elle avec ses grandes escadres cuirassées? — Assurer sur toutes les mers la liberté du pavillon français et celle des autres pavillons qui n'ont pas, pour se protéger, une puissante marine nationale.

Que désirent les Etats Unis à Suez, dans les Belts, dans le Bosphore?

— La liberté de passage pour tous les navires de commerce.

Pourquoi la France accomplit-elle ce gigantesque travail qui doit unir les flots de la Méditerranée à ceux de la mer Rouge?

— Pour que le commerce de toutes les nations y passe librement.

Prétend-elle du moins en occuper l'entrée pour la mieux protéger?

— Le canal de Suez, ouvert par la France, n'a pour gardien que le vice-roi d'Egypte.

Pourquoi la France veut-elle empêcher l'anéantissement du Danemark?

— Afin que la puissance qui occupera les détroits ne soit pas assez forte pour condamner le passage.

Pourquoi la France a-t-elle si longtemps défendu le faible empire qui occupe les Dardanelles?

— Pour que les maîtres du Bosphore ne puissent pas le fermer, faire de la mer Noire une mer interdite au commerce, et la convertir en un vaste arsenal dangereux pour la liberté maritime.

Les Etats Unis peuvent-ils désirer l'abaissement de la marine française?

— Non, ils ont besoin de cette marine comme d'un contre-poids nécessaire.

La France peut-elle souhaiter l'affaiblissement de la marine américaine?

— Moins encore. Elle a besoin de la marine américaine, et c'est dans cette sage prévision qu'elle a jadis contribué à fonder l'Union américaine.

La grandeur des Etats Unis peut-elle effrayer la France dans l'avenir?

Pourquoi? Y aura-t-il entre elles aucune question de frontières?

Le moindre de la puissance française peut-il gêner les Etats Unis?

— En quoi la France pourrait-elle nuire à l'Amérique sans se nuire à elle-même?

Les ennemis de la France et de l'Amérique sont-ils du moins des ennemis différents?

— Ils sont les mêmes en tout et partout. La France a longtemps refusé de le croire; aujourd'hui il n'y a plus de doute pour elle.

Parmi les ennemis naturels de la France, n'en est-il pas un du moins qui ne puisse pas être dangereux pour l'Amérique elle-même?

— Non. La Prusse sera dans l'avenir aussi dangereuse pour l'Amérique qu'elle l'est maintenant pour la France. La race germanique, qui envahit le continent américain et lui jette ses colons par centaines de mille chaque année, se fondait autrefois dans la masse de la population *yankee*. Quelques rêveurs ambitieux de l'Allemagne songeaient bien, il y a déjà plusieurs années, à diriger le courant de l'émigration vers les mêmes contrées de l'Amérique, pour y fonder, quand ils seraient en force, un grand empire allemand distinct des Etats-Unis. L'*Herman*, de Londres, le répétait hautement dans ses colonnes, et nous avouons qu'il nous est arrivé de rire autrefois de ces prétentions ridicules. Nous savons aujourd'hui que ce rêve germanique, dont nous nous sommes amusés, acquiert tous les jours de nombreux adhérents. Depuis Sadowa, les allures des colons allemands ont singulièrement changé aux Etats-Unis. Au lieu de se répandre dans la masse, ils se groupent maintenant et semblent vouloir suivre le plan de colonisation que leur ont tracé d'avance les meneurs de Berlin.

Plus forte sera la Prusse, plus grande sera l'ambition des Allemands, et si l'empire germanique réussissait à engloutir dans son vaste réseau la Hollande et le Danemark, avec leurs seize millions de sujets coloniaux, il faudrait beaucoup compter avec lui. Sa marine serait la plus puissante du monde et la plus insolente. Soutenue par cette force gigantesque, ses colons ne tarderaient point à élever des prétentions que les Etats-Unis ne goûteraient nullement.

Si, après avoir parlé des ennemis communs de l'Amérique et de la France, nous en venions maintenant à parler de leurs amis, nous arriverions à cette conclusion nécessaire aujourd'hui que, pour l'une comme pour l'autre, il en est un surtout qui ne peut et ne doit jamais être qu'un ami, et cet ami, c'est la Russie.

Mêmes intérêts, mêmes ennemis, mêmes amis. N'est-ce pas plus qu'il ne faut pour sceller entre les Etats-Unis et la France une alliance naturelle, durable, sincère, parce qu'elle repose sur la raison aussi bien que sur la sympathie.

(*International.*)

COMPLOT CONTRE LE SULTAN.

Une lettre adressée le 29 septembre, à la *Correspondance du Nord Est*, confirme la nouvelle annoncée hier, par une dépêche de Vienne, qu'une conspiration venait d'être découverte à Constantinople. Voici les détails qu'elle contient sur le but des conjurés, sur l'arrestation des principaux chefs et sur l'incident diplomatique soulevé par l'ambassadeur russe.

Le 23 septembre, la police ottomane, prévenue depuis longtemps de l'existence de cette conspiration, a mis la main sur les principaux chefs, et opéré vingt-six arrestations. Parmi les personnes arrêtées, on cite M. Coudouri, riche négociant d'Odessa et sujet russe, et M. Attiadji, fils de de l'ex-banquier de la cour ottomane et sujet hellénique. Les autres individus arrêtés sont des sujets ottomans appartenant au parti de la Jeune Turquie.

Une personne très bien informée m'assure que les conspirateurs avaient résolu d'assassiner le sultan et tous les ministres, et de proclamer l'avénement au trône de l'héritier présomptif, Mourad-Effendi. Lors de la perquisition opérée au domicile des personnes arrêtées, on a trouvé des preuves incontestables de ce que je viens de vous dire, et, entre autres, un firman signé par l'héritier du trône, qui devait être publié le jour de son avénement. Il paraît que Moustapha-Fazyl-Pacha est aussi gravement compromis dans cette affaire.

On m'assure que la police épiait, depuis longtemps, toutes les démarches des conspirateurs, et qu'elle n'a procédé à leur arrestation que la veille du jour où ils devaient exécuter leurs sinistres projets. Le gouvernement ottoman avait le projet de garder le silence jusqu'au bout, et il a même fait répandre le bruit que les personnes arrêtées étaient compromises dans une affaire de fausse monnaie; mais il paraît que le caractère des personnes impliquées et la gravité même de leurs révélations, a rendu impossible tout mystère, car les journaux d'hier avouent l'existence d'une société secrète qui conspirait contre la sûreté de l'Etat.

La découverte de cette conspiration peut avoir des conséquences très importantes en ce qui concerne les affaires intérieures de la Turquie; elle peut provoquer un conflit diplomatique entre le cabinet de Saint Pétersbourg et la Sublime-Porte. Il est très probable que la participation de l'héritier présomptif et du parti de la jeune Turquie à cette affaire, servira de prétexte et de point de départ au changement projeté de la loi qui règle l'ordre de succession au trône ottoman, et amènera, en outre, la ruine définitive de tous les projets de Moustapha-Fazil et de ses partisans. Quant au conflit diplomatique, il peut surgir de la circonstance que l'un des individus arrêtés est sujet russe; on va même jusqu'à dire que les aveux des prisonniers sont d'une nature compromettante pour l'ambassade de cette nation.

Hier, le général Ignatieff a déjà réclamé la remise de M. Coudouri aux autorités russes, en s'appuyant sur la capitulation, aux termes desquelles tout sujet russe ne peut être jugé que par le tribunal de l'ambassade. Mais le grand vizir a positivement refusé d'optempérer à cette demande.

Les prisonniers sont tenus au secret et traités avec une sévérité extrême. Une terreur panique s'est emparée de tous les ennemis du gouvernement, qui s'attend à une répression terrible.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*, Samedi matin, 25 octobre 1868.

Le temps continue à être clair et beau sans être trop chaud, ce qui rend cette saison la plus belle de toutes.

Le mouvement sur les quais hier, a été très actif, surtout en exportations. Les cotonnades en sortent, ont été faibles. On a reçu seulement 1,305 balles de coton et quelques petits articles de peu de valeur.

Sont arrivés : Le Grey Eagle, de Bayou Sara; Wild Wagoner, de Natchez; Rose Franks, de la Rivière Rouge; Hetty Gilmore, du Bayou Lafourche, et le T. D. Hine, du bas de la côte.

Sont partis : L'Olive Branch, pour St Louis; Enterprise en place du Wild Wagoner, pour Natchez; Vicksburg et Bart Able, pour Vicksburg; Pink Varble, pour Louisville; Right Way et Golden Era, pour la Rivière Rouge; Cleona, pour les Opelousas; Big Horn, pour la Rivière Yazoo; Peerless, pour les Attakapas; Lafourche, pour Bayou Sara; Hetty Gilmore, pour Bayou Lafourche et l'Alice pour le bas de la côte.

EN CHARGEMENT : — Le Grey Eagle, pour le Bayou Sara et le J. D. Hine, pour le bas de la côte.

Nous n'avons pas de nouvelles sur l'état du fleuve à St Louis. A Louisville, avant hier, l'Ohio montait lentement. Les autres tributaires du fleuve baissent toujours.

Le paquebot Enterprise, est parti hier, à la place du Wild Wagoner qui est resté au port pour faire subir à sa machine une légère réparation. Il sera prêt à continuer ses voyages *Marc ...*

Le magnifique bateau NINNA SIMMES ayant été complètement réparé, partira, demain soir à 5 heures précises. Il quittera notre port, à la veille tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, pour Bayou Sara et les points intermédiaires. L'inspecteur déclare que le paquebot est en parfait état et l'un des plus solides du fleuve. Le capitaine W. H. Greathouse, et le commis, M. J. A. Comstock, aide de MM. O. Landry et E. Fortin, sont toujours les excellents officiers que le commerce et les voyageurs ont déjà pu apprécier.

LE GREY EAGLE POUR BAYOU SARA.—Ce bateau part ce matin, à 9 heures précises. Les passagers trouveront à bord de ce bateau une confortable cabine, une table des mieux servies et des officiers aussi affables que prévenants. Nous les engageons à ne pas manquer une aussi bonne occasion.

Liste des Lettres

Restant au bureau de la Poste, le 25 octobre.

A

Armant V F	Amer John	Augello Dr
Adde Feliciié	Andre Lucien	Americaine F Mme
Amorsen & Co	Aronl Jules	Aug Vuillet
Augustin J D	Augustin Leonville	

B

Balester Joaquin	Baget Adelaide	Bavelet C A Sen
Blanchard F	Beaudu T F	Bertaud Lina
Bernard J	Bernard Marg	Becar A Rev
Berail A Rev	Bosset F A	Bux S B
Bovère Marie Rose	Bonneville Marcelin	
Bossel D	Bouige P Rev	Bogelet C Rev
Bocer Georges	Burgau Victor	Bruen Z
Brunet Alice	Bruer Juste	

C

Caballo F	Candel Justine	Campagne Pierre
Chau IFE	Chaulère Antoine	Chapius Jean
Chaucou L	Charpantier E M Mme	
Crampon Mme Vve	Campion Elizabeth	
Calvar Aviet	Catanio Clara	Coith F Mme
Conseile J I	Colin y ardona	Crocheron H J
Cabero Jas	Curatia R L	

D

Daliet Jules	Daiset J O	Dazzie Louis
Dargacha Charles	De Witt Peter	De Anne Adeline
Duvelt A P	De Bosde Aimer	De Forest B Mlle
Debere George	Delbarco S F	De Young M
De Lazaus Louis	D Jery M	De Molina F
De Lasebat C L	De Camp Harry	Diaz M y Guzman
Dupart J D	Dupiantier Oct	Duvert Mme

F

Fasende John	Ferres Ricardo	Fuqua E B
Fiovennud Mme Veuve		Furgane
Fuqua W K	Fuge Pierce	

G

Garcia Benigno	Gayes G	Gautier A
Gazelle Mme Vve	Gomez André	Gros Victor
Gouze ot Rev	Guilbeau Louis	Guidry Stanislas
Gonzales M y Alvarez		

H

Hebert Rosemond	Hebrard B W	Henriques A D Y
Heno S		

I J

Isabelle Ramon	Jenti Luigi	Jerol D
Juston Jean	Jacquin Désirée Mme	

L

Landry F	Lapouble Jean	Laborde P F
La Veuve Mme	Landreuile C	Laudevill José
Lapice Brothers	Lamarre J	Lasaye e
La Barr Louis	Le Geant & Squires	
Labarre P F V	Lelande J B	Lavignotte Jacquet
Lecourt G	Le Vert J S	Le Bourgeois F
Livoria B Mme	Lomalis Jean	Lopez Henri
Lingaya Luis		

M

Marrechal F L	Manue' St-Clair	Matherne S T
Mariat Mme	Marchal Joséphine	
Michel Joe	Morer A	

O

Oudin Mme Ve	Ogé Jules	

P

Pardongne H fils	Paul Geo J	Pavie Capt
Perrault Louis	Perard Joa	Petitfils Emilie
Petre F Dr	Perdreauville Léon	
Pinon Narcisco	Priole	Puch Majin
Puig Jose	Puig Emilio	

R

Rabel Miguel	Ritad Aloise	Roques L Mme
Roca Roman	Rodriguez Joseph	Rusio Luigi

S

Sala Pablo	Sacerdote C	Salbago T V Mme
Saintou T Mme	Sauce Mme	Sanche Fanny
Soulagrist J M	Sourthes Julien	Suvea Eugene
Szemely F X		

T

Thalvoice Filipe	Tavaris D	Tabart & Amory
Train Julie	Tauregui José	Tacker Mme Vve
Thiberge H E		

V

Vigneros Brigid	Vedal J F	Vedrenne Abalbert

W

Webre G

INITIALES.

Sœur Colette, religieuse de St Joseph
Sœur Marie de St Clair, Troisième District
Sœur Marie des Archanges, Académie des Sts Anges
Sœur Supperior, de la Nile-Orléans
Aux héritiers inconnus de John Lafleaux, décédé.

WM. M. SMALLWOOD, Adjoint Maître de Poste.

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs
J. KITTREDGE..............Trésorier.

Mercredi soir, 21 Octobre.

Représentation tous les soirs et le SAMEDI, à MIDI. La grande troupe dramatique et comique composée d'un nombre d'artistes beaucoup plus grand qu'aucune autre troupe du pays. 21 oct—

Théâtre de l'Opéra.

L'Administration voulant donner aux représentations des grands ouvrages nouveaux toute l'importance qu'ils exigent désire se procurer, comme l'an dernier pour l'Afrique des choristes supplémentaires.

S'adresser tous les jours de 2 heures à 4 heures, au Théâtre de l'Opéra, au bureau de M. GRAVIER. 14oct—1m

Grand Ecore.

PAQUEBOT hebdomadaire régulier—Départ tous les MARDIS à 5 heures P. M.—Pour Grand Ecore St-Maurice Montgomery—(Prenant du fret pour les débarcadères Boudieu) Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barbin et tous les débarcadères intermédiaires. L'excellent bateau à vapeur GLIDE capitaine James F. Muse; commis L. W. Clayton, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à A. BRETTON & CO, No 88 de la rue de la Commune.

Opelousas

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Pour les Opelousas, Washington, Port Barré et tous les débarcadères de la côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur CLEONA, d'un faible tirant d'eau, capitaine R. R. Sinton, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.—Le CLEONA part de Washington tous les MERCREDIS matin, à 10 heures. 17 oct

La Côte et Bayou Sarah.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans, la côte et le Bayou Sara—Deux départs par semaine.

Le steamer LAFOURCHE, capitaine S Heno (J J. Brown, commis) partira de la Nelle-Orléans tous les MARDIS à 5 heures P. M. et tous les SAMEDIS à 5 heures P. M. (à dater du mardi, 15 septembre 1868). Il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 12 oct

BAYOU SARA.—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir, pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, fin marcheur Grey Eagle, capitaine V. B. Saranco, partira comme il est dit; et à BON RETOUR quittera le Bayou Sara tous les JEUDIS et LUNDIS soirs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE, 10, Nouvelle-Levée. 9 sept 1m.

LE bateau à vapeur semi hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Ninna Simmes, capitaine W. H. Greathouse, commis J. A. Comstock aidé de MM. O. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, pour partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, No 11 de la rue Conti. 29 août.

La Côte et le Bayou Lafourche

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Jos. F. Aucoin, commis F. Charlet, part de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau ... Lockport.

Les expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord 3 oct—1m

Paquebot de Lafourche et de la Côte.

Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 30 du courant. Il partira de la Nlle-Orléans tous les VENDREDIS, à 9 heures du matin et les LUNDIS à 5 heures du soir. Il sera de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES. 14 oct A. DUGAS.

Paquebot régulier de la Nile-Orléans, de la côte et de Lafourche. Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine Dravant, commis T. Nicola, part de la Nle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 2 oct—1m.

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez—Jour de départ les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur W. F. D. WAGONER, capitaine W. B. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, agent, No 17 de la rue Tchoupitoulas.

ANNONCES DIVERSES.

Nouveau Moulin à Riz, amélioré,

Nos. 268 ET 270

DE LA RUE TCHOUPITOULAS,

NOUVELLE ORLÉANS.

LE soussigné vient d'achever son Nouveau Moulin à Riz perfectionné, ce qui lui permet de recevoir des Planteurs et des Marchands de riz, de l'Etat, des ordres pour vanner et polir le riz. ... Nos 268 et 270 de la rue Tchoupitoulas. PH. HOELZEL, Propriétaire.

N. B. On trouvera constamment chez moi du riz de la farine de maïs ... des grains de toute espèce en grand aux plus bas prix du marché.

C DUHAMEL, opticien,

111, *rue du CANAL, près de la Banque d'Amérique, vis-à-vis rue de Chartres.*

Vient de recevoir un assortiment de LUNETTES pour toutes les vues.

M DUHAMEL ayant une longue pratique comme opticien, informe le public ... les verres ... Longues vues marines, Jumelles de théâtre, Boîtes de compas, Baromètres, Thermomètres, Télescopes, ... Microscopes, Instruments de mathématiques, ... Des verres de couleur ... 15oct—1m

J. B. Walton & Deslonde

ENCANTEURS

Et agents pour la vente, l'achat et le louage de propriétés foncières, d'habitations et de terres; pour la vente d'actions et de scrip, de marchandises et de produits, de cargaisons et coton avariés, de meubles, &c.

Bureau transporté au No 6 de la rue Carondelet, près Canal.

NOUS sollicitons un patronage aussi généreux que ceux qui nous a été accordé jusqu'à ... et nous faisons à nos amis ... Nous veillerons personnellement sur les intérêts de nos clients. 1er oct—1m J. B. WALTON & DESLONDE.

TAXES.

MANDATS de l'Etat, pour le paiement de toutes les taxes et licences de l'Etat, à vendre par J. HERNANDEZ, No 11 de la rue Carondelet. 15 oct—3m

AVIS.

Aux Contribuables de l'Etat, dans le Deuxième District.

VOUS êtes requis de vous présenter de suite à mon bureau (Halle des Cours, en face la Place Jackson) pour acquitter la TAXE SPECIALE D'UN POUR CENT pré-levée sur la valeur assurée des meubles et immeubles de l'Etat, conformément au tableau d'assessement de l'année 1867.

La dite taxe doit être consacrée au paiement des coupons dus sur les obligations (bonds) émis avant le 28 mars 1867, de tous les mandats de l'Etat et de Convention ... L. E. LEMARIE, Percepteur des Taxes d'Etat dans le 2me District.

Avis aux Contribuables de l'Etat.

VOUS êtes priés de passer à mon bureau, à l'angle des rues Adèle et Nouvelle Levée, pour y payer la taxe de 1 pour cent destinée à acquitter l'intérêt des obligations (bons) de l'Etat, les coupons ... HENRY BENSEL, Percepteur des taxes de l'Etat dans le 6me District de la ville de la Nouvelle-Orléans. 16oct—1m

Avis aux Contribuables de l'Etat.

VOUS êtes priés de venir payer, à mon bureau No 118 de la rue Carondelet, la taxe spéciale de 1 pour cent destinée au paiement de l'intérêt sur les obligations (bonds) de l'Etat, sur les mandats non encore payés, sur les certificats de dette et les mandats de la Convention. Cette taxe est prélevée sur la valeur de tous les meubles et immeubles assessés sur le tableau de 1867.

F. C. MAHAN, Percepteur des taxes d'Etat dans le Premier District de la ville de la Nile Orléans.

Pertes sur mer payables à New-York ou en Europe.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, de son bureau est au No 120 de la rue de la Commune, annonce à ses amis et au public qu'elle a conclu des arrangements pour le paiement à ... de pertes sur des assurances de mer, à New-York, Liverpool, Londres et au Hâvre ... Nlle-Orléans, 15 octobre 1868. 16 oct—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, 10 octobre 1868.

LES actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain sont priés de se réunir dans le local de la banque de MM. Pike, Lapeyre & Brothers, rue du Camp, MARDI, 27 du courant, de 1 heure P. M. à 2 heures de l'après-midi, pour ... WM J. CARTER, Secrétaire.

Banque du Sud.

Nlle Orléans, 26 septembre 1868.

CETTE Banque, continuant ses opérations de change, recevra des dépôts d'or et de monnaie courante, et fera les affaires de banque en général.

Jours d'escompte : les mercredis et samedis. Les billets devront être offerts à l'escompte la veille. THOMAS LAYTON, Président.

Compagnie du Chemin de Fer du Sud-Est.

Bureau, No 123 de la rue de la Commune.

LES actionnaires de cette Compagnie sont informés que le premier versement de $10 par action sera dû et devra être fait, à ce bureau, le 26 octobre prochain.

Par ordre des Directeurs, H. CASTAREDE, Secrétaire. 27 sept—1m

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois.

LE bureau général de cette Compagnie a été transporté au No 26......Rue Carondelet.......26 (au premier) JAMES T. TUCKER, Agent général au sud.

Mme. Vve. BAUSSET, ACCOUCHEUSE,

A l'honneur d'informer les dames de sa clientèle qu'elle est de retour à la Nouvelle-Orléans. Sa résidence est toujours rue Dumaine No 79, entre Royale et Bourbon. 14 oct—1m

MACHINE A COUDRE,

DE GROVER & BAKER.

La seule machine adoptée pour toute espèce de couture de famille.

Bureau et dépôt pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal, Nlle Orléans.

F. J. QUINLAN & CO.,

Marchands de chapeaux et de casquettes, —coutre et laine—

ARTICLES EN PAILLE—Pour dames et messieurs

Changement de local.

Du No 86 de la rue de la Commune, au No 27.....de la rue des Magasins.....27

Coin Nord-Ouest des rues Magasins et Gravier.

F. J. QUINLAN, W. H. OTIS, | Nlle-Orléans, New-York. 23sept—1m

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Le vapeur SONORA quittera la Nouvelle Orléans le 31 octobre 1868 pour Tampico et Vera Cruz. Pour fret et passage, s'adresser à V. PERRILLIAT, 127, rue de la Commune. 21 oct—

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nlle-Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélice, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,

LE NEW-YORK..............Capitaine F. Dreyer.
LE BREMEN..............Capitaine H. A. Neynaber.

feront le service régulier entre la Nlle-Orléans et Brême. Ils toucheront à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.

— Jours de Départ. —

DE BRÊME.	DE LA NLLE-ORLÉANS.
LE NEW-YORK, 14 octobre	vers le 20 novembre.
LE BREMEN, 11 novembre	vers le 20 décembre.

—PRIX DU PASSAGE.—

De la Nouvelle-Orléans à la Havane ou à Brême :
Première chambre.............en or — $ 85
Entrepont.............en or — 45

De la Nouvelle Orléans à la Havane :
Première chambre, en monnaie courante $30
Entrepont 20

Pour les détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, Rue de l'Union, No 42. 25oct—

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle,

Partant du Pier No 45 North River, New-York,

TOUS LES SAMEDIS, à UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents emménagements.

PREMIÈRES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York........		$100
A Londres,	do	105
A Hambourg,	do	110
Au Hâvre et à Brême,	do	110
A Paris,	do	115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York...	$ 35
A Londres...	40
Au Hâvre et à Paris...	47
A Brême ou Hambourg...	45

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN (entrepont) : $40, en monnaie courante. Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, No 180, rue de la Commune. 3 sept—

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie SAXONIA cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends, partiront du Havre chaque 4 et de la Nouvelle-Orléans chaque 10 au mois pendant les mois d'octobre 1868 à avril 1869, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants :

De Hambourg ou du Havre.	De la Nlle-Orléans ou la Havane.
Première cabine...$180 00	Première cabine...$165 00
Deuxième cabine... 112 50	Entrepont... 65 00
Entrepont... 60 00	

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane : 1re cabine, $30 en papier; Entrepont, $10 en papier. Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de $2 10 et 15 0/0 pour le tonneau.

MAURY & CO., Agents de passage, 121 rue de la Commune. WILLIAMS, RUFERTI & CO., Agents généraux, 62 rue Carondelet. D. ERDMANN Havane. C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux de passage de la Compagnie, No 6, rue Barclay, New-York. 25 août—En construction le vapeur SILESIA

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

GEN'L GRANT,	Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY,	Capt. Wm Weir,
SHERMAN,	Capt. W. P. Henry,
GEN'L MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES,	Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nile-Orléans,

Le Steamer UNITED STATES, Commandant Geo. L. Norton, Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le SAMEDI, 31 octobre, à 5 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents emménagements. Chambres..........$60 00

On signe des billets de connaissement pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à WOOD, LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 190.

Le steamer SHERMAN suivra et partira SAMEDI 7 novembre.

Pour New York. directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants : GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA.

Le steamer CORTES, Commandant Horatio Nelson, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Le DIMANCHE, 1er novembre, à 8 heures A. M. Passage......$60. Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE. Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet No 41. 4 oct—1a

Ligne B Paquebots du Havre.

Le navire trois mâts LOUISIANA, capt. ... S'adresser pour fret à W. B. SUDENDORFF.

Pour passage ayant d'excellents emménagements s'adresser à bord. 18 oct

AVIS.

La saison des bains étant terminée, le soussigné annonce au public que le steamer CREOLE, capitaine Baker, ne ... le vendredi et samedi. PETER MARCY agent, No 175, rue de la Commune.

Compagnie de paquebots de la Nile-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à haute pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Casey. Le CAMELIA se relie au steamer WENONA qui va jusqu'à Covington. Il part comme suit :

Les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de midi.

Les MARDIS, les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures.

Le paquebot part ... le dimanche. ... COHEN M. SORIA, agent, Rue de l'Union, No 12.

71 rue du Camp 71

I. G. BERRY & Co.

Marchands de GROCERIE, de fonds et de fantaisie.

Les ordres des familles sont l'objet d'une attention spéciale. Les marchandises sont livrées sans frais de transport. 17 oct—1m

CAFE BISMARCK,

42 Rue Royale 42.

LES propriétaires de cet établissement ont l'honneur d'annoncer à leurs nombreux amis et au public en général qu'ils font, à compter d'une ouverture d'un salon de ... le SALON ORLEANAIS, dans lequel on trouvera ... CONCERT TOUS LES SOIRS 19oct—1m

A LOUER.

DEUX MORCEAUX DE TERRE, non sujets à l'inondation, l'un comprenant l'ancien champ de course de la Louisiane, situé à la jonction du chemin de fer de Pontchartrain et du Chemin de Gentilly, ayant 28 arpents de face sur le Chemin de Gentilly. sur 27 arpents de profondeur.

L'autre morceau est situé sur le côté opposé du Chemin et comprend une orangerie des mieux ... S'adresser à O. HOPKINS, 24 rue Union. 18 oct—1m

Changement de Local.

A. DUCHIRON, encanteur et W. J. BEERS, ont transporté leur magasin, du No 10 aux Nos. 72 et 80 de la rue Tchoupitoulas, où il se chargent, comme par le passé, de la vente de produits, cargaisons, et des ... propriétés foncières, meubles, etc. ... les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS. 7 oct

JOSEPH MARISTANY Jr.,

Marchand de Vin en Gros.

Liqueurs, Whiskey Monongahela et Bourbon, Spiritueux, Cigares etc.

39.........Tchoupitoulas.........39

Entre Natchez et Gravier Nouvelle Orléans.

JOHN H. KEEP. JER. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,

Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE,

No. 36, de la rue Nouvelle-Levée,
No. 38, de la rue Tchoupitoulas,

4 sept—3mo Nlle-Orléans.

AVIS DE SOCIETE.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société sous la raison sociale ROCA & ROVIRA pour le commerce de bois de construction et de tout ce qui se rattache à ce genre d'affaires. Ils occupent l'ancien local de Jos. Petit, à l'angle de la rue Robertson et de la Promenade Carondelet, Vieux Bassin. L. ROCA, A. ROVIRA.

M'étant retiré de ce commerce, j'appelle respectueusement l'attention de mes amis et clients sur l'annonce de MM Roca & Rovira qui je continueront à mon ancien local, à l'angle de la rue Robertson et de la Promenade Carondelet. 18 oct—1m J. PETIT

J RAULT,

Serrurier-Armurier, rue Ste-Marie, No 207, en face le marché Magazine, 4me District,

Vient de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de serrures de sûreté de tous genre, pour magasins et pour meubles, ainsi que clefs, ... il se charge également de la pose des serrures et sonnettes ... A vendre en gros et en détail 9sept—3m.

Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES. NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 16 août—3m

Vermicelli, Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI SPAGHETTI, &c, &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 16 août—3m

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES — Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 16 août—3m

Extrait de Café

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 16 août—3m

Café pur — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFÉ tous les jours; nous le garantissons pur et le vendons à bon marché. Nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables. NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 16 août—3m

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,

Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté.

SEULS AGENTS DES MARQUES

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO.,	COGNAC.
GAUTIER FRERES,	"
GOLDENBURG,	"
HENRY SUTTON,	"
ALEX. SEIGNETTE,	LA ROCHELLE.
LARRONDE FRERES,	COGNAC.
L. O. LANYER,	"

— IMPORTATEURS —

Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE" De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.

Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

Labrea, "Eagle Brand"; T. Drouet, "Lion's Brand"; F. F. Eyquem, Ch. Toulon, Larron de Frères, Margaux, Haut-Brion Haut-Sauternes; I. B. Clerc & Cie, LE CELEBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal" Vin Impérial et Royal Hunter de Xer. Deshordes et Fils; Ackerman Laurance, Sillery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.

Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; Sardines désossées et Pâtes Truffées de Guerre Jne et Fils, Bouchons, A. Debans; Huile d'Olive, Fruits à l'eau de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

ANNONCES DIVERSES.

Whiskey! Whiskey!

LA maison O. Kernel, de Cincinnati, offre du Whiskey à $1.30 le gallon.—S'adresser chez MANUEL, 31, rue Dumaine (entre Chartres et Levée), seul agent de notre maison pour la Nouvelle Orléans. 11 oct—1m

STEAM DYEING.

Teintures et Nettoyages, encoignure Remparts et St-Philippe.

E. EUGENE GEORGET.

Baisse de Prix.

CETTE maison, si avantageusement connue depuis 8 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture et l'apprêtage des vêtements qui lui sont confiés, offre au public une large diminution de prix, sans concurrence possible avec les autres établissements de ce genre.

Paletot drap, mérinos etc, teint en noir, $1 00; Pantalons de 75 cts; Gilets de 35 ct; Robes en mérinos grenadine, popeline, mousseline barège, mozambique, calicot, châles, teint en noir, 75 cts; jupes do, 60 cts; Robes en soie ou satin, teint en noir, 1 25; Jupes, Châles do 1 00; Robes en soie teint en bleu ou vert, 2 50; en jaune ou vert, 3 00; en marron Bismark ou gris, 1 75; Robes en laine teint en bleu ou violet, 2 00, en jaune ou vert 2 50; en marron Bismark ou gris, 1 25; Nettoyage de Paletots, Pantalons, Gilets, vêtements d'enfants, Robes, Jupes, à 35 40, 50, 60, 75 et 1 00; Rideaux en laine, toutes couleurs 75 cts.

Il sera fait en outre, à messieurs les marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà si restreints. Gants nettoyés ou teints, 20 cts. 27 sept—3mo

Café Démocrate,

No 58.........RUE ROYALE.........No 58

(Près Bienville—Nouvelle Orléans.)

W. G. MANN, Propriétaire.

LE public trouvera dans cet établissement la meilleure Bière, Vins du Rhin, Liqueurs, &c 13oct—3m

Pension Française,

TENUE PAR MME J. MAZUC,

No 70 RUE ST. LOUIS, ENTRE ROYALE ET BOURBON.

Table excellente. Bon vin. Déjeuner à 9 heures et demie. Table d'hôte à 4 heures et demie.

Chambres garnies, Prix modérés. 10 oct—1m

EMMAGASINAGE DE DOUANE.

"U. S. Bonded Warehouse No 4,"

Au coin des rues Conti et Peters.

L'IMPORTERS BONDED WAREHOUSE COMPANY (Compagnie d'entrepôt de Douane des importateurs) emmagasine à bas prix, toute espèce de marchandises, dans leurs vastes BATISSES A L'EPREUVE DU FEU.

Les personnes qui y emmagasinent PARTICIPENT AUX BENEFICES de la Compagnie. Voir le tarif qu'on peut se procurer en s'adressant à l'entrepôt. HENRY TREMOULET, 2 oct—1m Président pro tem.

CARABINES WINCHESTER.

AYANT reçu un stock complet de ces Carabines, vous en mettons à même de répondre promptement à la demande. On te consent, aujourd'hui, que cette arme est plus à jour sur le monde ... Dépôt des fabricants chez No 2 de la rue Vieille Levée, en face du Bureau de Poste de la Nile-Orléans. 16 oct—1m FOLSOM BROTHERS, Agents.

CAFE MOKA,

Encoignure Madison et Chartres.

MR SPARICIO a l'honneur de rappeler à ses nombreux amis et au public en général, qu'il a toujours en ... ses cafés ... 15 oct—1mo

VERMIFUGE

DE

B. A. FAHNESTOCK,

LE REMEDE LE PLUS EFFICACE

POUR LES VERS.

Le meilleur remède qui ait jamais été inventé.

LES membres les plus distingués de la Faculté y ont recours avec la plus grande confiance, et beaucoup de médecins, surmontant leurs préjugés ont donné avec plaisir des certificats qui en constatent la supériorité. On s'en sert beaucoup pour la simple raison que

On n'a rien inventé qui puisse le remplacer.

Et on l'administre sans crainte parce que tout le monde sait qu'il ne peut pas faire de mal. Le public le connaît depuis près de QUARANTE ans et a pu en voir les effets salutaires dans des milliers de cas, dans toutes les parties du monde.

Il est du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce précieux remède.

Regardez bien les initiales et faites en sorte d'acheter le véritable

"VERMIFUGE DE FAHNESTOCK."

F. P. DUCONGE, Agent, rue de Chartres No 39, Nlle Orléans. 11sept—1an

CHAPEAUX. CHAPEAUX.

J. J. ALBERT,

60, RUE DE LA DOUANE 60,

Aux Marchands de la ville et de la campagne.

Ce magasin, en arrivant par chaque steamer de New-York et d'Europe, un grand assortiment de chapeaux et de casquettes, de feutre, fourrure, castor, drap et velours, pour hommes, cadets et enfants, choisis expressément pour ce marché ... Prix remarquablement réduits 24sept—1m

Propriétés à louer.

A LOUER

UNE MAISON à deux étages, située rue Conti No ..., entre Dauphine et Bourgogne. Prix modéré. Possession le 1er novembre prochain. S'adresser à Wm. CRUZAT à la Compagnie d'Assurance de l'Etat, Encoignure Carondelet et Commune 21oct—6t

A LOUER.

Une maison à étage, située dans la rue des Ursulines, près Tonti, ayant 4 chambres et 2 cabinets; cuisine à étage et à 2 chambres; jardin, cour carrelée et arrière cour. Possession le 1er novembre. S'adresser sur les lieux. 21oct

A la Ville et à la Campagne.

A LOUER.

Une jolie RESIDENCE fraîche et confortable pour un petit ménage, encoignure Bienville et Johnson. Deux chambres et un cabinet dans le bas, trois chambres et un cabinet au haut, larges galeries en haut et en bas, balcon sur la rue, deux chambres en haut et en bas, dépense, cuisine, citerne et water-closet, cour carrelée, vaste jardin à fleurs et à fruits sur la rue Bienville, hangar, poulailler, etc., etc. Terrain très élevé, larges banquettes carrelées sur les deux façades. Prix : $40. S'adresser sur les lieux, ou 193 rue de Chartres. 20 oct—6f

A Louer,

Une maison basse située encoignure Kerlerec et Derbigny, à proximité des chars de la rue de l'Esplanade et de la rue Claiborne. On peut en prendre possession le 1er novembre. S'adresser au bureau No 39 de la rue Bienville, ou à C. Dufour, encoignure Esplanade et Derbigny. 16 oct—

A Louer,

Le premier étage de la maison de l'encoignure Canal et Bourgogne (ancienne maison Himbert.) S'adresser à Mme Sophie Seeuws 14 oct

A VENDRE.

Une propriété située à 45 milles de la Nouvelle-Orléans, paroisse St-Jean-Baptiste, rive gauche du fleuve, bornée par les habitations Marcelin Perrilloux et Valsin Marmillion, mesurant un demi arpent de face au fleuve, sur un arpent de profondeur et comprenant une maison de résidence avec cuisine détachée, un magasin et cinq bâtisses—le tout en bon état, et parfaitement commode pour un commerçant. S'adresser à FIDEL & GLAUDOT, Encoignure Chartres et St-Louis, N. O. 5oct—1m

A LOUER.

Une maison en briques à deux étages, située rue des Remparts, No 158, entre St-Pierre et Orléans. Livrable le 1er novembre. S'adresser au No 251 rue Ste-Anne. 8 oct—

Magasin à Louer.

Le magasin en briques à trois étages, situé rue de la Douane, No 67, entre les rues Chartres et Decatur. On peut en prendre possession à partir du 1er octobre prochain. S'adresser à THOMAS & SPEAR, 36, rue Bienville, entre Chartres et Levée 1er oct

A LOUER.

La grande et belle maison No 113 rue Dauphine, entre Toulouse et St. Louis. S'adresser à F. A. LULLING, 21 rue Union, ou à F. AVENDANO, 180 rue Commune. 8sept—1m

A Vendre.

LE MAGASIN DE CIGARES situé rue Royale No 171. S'adresser au Cabinet de Lecture de J. A. JAQUET, No 139 rue Royale. 17oct—

ACHETEZ VOS CIGARES

CHEZ

GEO. ALCES,

185 RUE DES REMPARTS 185

M. ALCES garantit ses cigares conformes aux échantillons. Il n'emploie que des tabacs de première, de la Havane, ... M. Alcès offre du fabricant de cigares du tabac en feuilles, amorces et importations, de bonne qualité, à des prix réduits ... 7oct—3mo

MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR,

Agence pour la vente des PIANOS de KNABE et des ORGUES de PRINCE, No. 164 de la rue du Canal,

Directement en face du Christ Church. 4 oct—6mo

Changement de Magasin.

MME WASHINGTON annonce à sa clientèle et au public qu'elle a transporté son MAGASIN DE MODES, CONFECTIONS ET GARNITURES au No 1 7 de la rue du Camp, entre les rues Bourgogne et Remparts. On y trouvera les dernières modes. Elle se charge de la confection de robes qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport du goût et de l'élégance et vend toute espèce de patrons en papier. Elle taille et faufile les robes, basques, etc. 4 oct—1m

SEYMOURINE.

CETTE eau merveilleuse inventée par M. Jules Fritz, arrête la chute des cheveux et les fait repousser sur les têtes chauves. Les personnes qui voudront s'assurer de sa vertu de ce fait pourront voir de nombreux certificats, à l'atelier de coiffure de M. Fortier, rue St Louis, entre Royale et Chartres, sous l'Hôtel St Louis, où la Seymourine est en vente. 24 sept—1m

INSTITUTIONS

Collége de Spring Hill.

LA réouverture des classes dans ce Collége si bien connu du public, aura lieu MARDI prochain, 27 d'octobre. Le Révérend Père Curioz, président du Collége, partira de cette ville avec les écoliers confiés à ses soins, le 21 courant, par le train de 4 heures P. M. du chemin de fer de Pontchartrain.

Pour de plus amples informations et pour les comptes, s'adresser au Révérend Père L. Curioz au Collége des Jésuites, encoignure Commune et Baronne, ou à M. P. Poursine, agent du Collége, No 36 de la rue Natchez. L. CURIOZ, Président. 17oct—1t

PROSPECTUS

—DU—

Collége de l'Immaculée Conception,

à l'angle des rues Commune et Baronne,

NOUVELLE-ORLEANS.

CETTE INSTITUTION littéraire, incorporée par l'Etat de la Louisiane et ayant le pouvoir de donner des degrés, est dirigée par les Pères de la Société de Jésus.

Les bâtisses conviennent parfaitement à un établissement de ce genre. Une cour, entièrement séparée de la rue, est réservée pour la récréation, de sorte que depuis l'arrivée des élèves, à 7 heures et demie du matin jusqu'à leur départ, à 4 heures, ils sont tout à fait isolés et surveillés.

Le cours embrasse le grec, le latin, le français, l'anglais, la poésie, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la philosophie, la tenue des livres et les branches commerciales ordinaires.

Les élèves ne sont pas admis s'ils ne savent pas lire et écrire.

L'éducation morale et religieuse des élèves est le but principal des professeurs.

Les parents reçoivent, chaque mois un bulletin qui leur annonce la conduite, les progrès, le rang en classe et la présence de leurs enfants.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et finit vers le 31 juillet.

Cours du Collége, payable d'avance, en monnaie courante des Etats Unis deux mois..........$10
Cours préparatoire..........16
2 oct—1m

COLLEGE COSMOPOLITE,

DIRIGÉ PAR CH. CARON,

Rue du Canal, 239.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons; classe du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement : L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles. 19mai—1an (12)

INSTITUTION LOCQUET.

PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES Nos 212 et 214 rue St Charles, et 201 rue du Camp.

Mlle M. A. BURR..............Principale.

LA vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera MARDI 1er septembre 1868.

Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol du Latin et de la Musique.

Le département primaire annexé à l'école est confié à des professeurs expérimentés qui dirigent les cours supérieurs, et l'instruction des élèves y est soignée avec le même soin.

Pour plus amples détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr qui sera au local de l'Institution, ou on pourra également se procurer la liste des professeurs et des élèves, par lettre à la Poste, Boîte fermée No 134. 15 août—3m

Institut St-Charles,

DIRIGÉ PAR MME CLARA LEFRANC.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

194 et 196 rue Bourbon.

LA réouverture des classes dans cette Institution a eu lieu le 1er septembre.

Aux professeurs de musique, et, et favorablement connus, attachés à l'Institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, ... Les cours ... Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre boîte de la Résidence. 5sept

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 7aout—3m

INSTITUTION DERON.

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS.

No. 281, Esplanade, encoignure Prieur.

Cours Elémentaires et supérieures, en anglais et en français

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc.

Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7et de 7 à 8.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—

Collége Commercial de la Louisiane

RUE CARONDELET, No 34,

Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,

(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane)

LE Professeur A D Y HENRIQUES, A M, auteur de "L'Education moderne du commerce," Président, E B MONTGOMERY, Professeur de Calligraphie, Vice-Président.—Ce Collége est ouvert et les cours ... Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collége. 14 sept—

INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytania et Première.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette Institution est située dans un endroit salubre ... Les études ... Pour tous autres renseignements, s'adresser à l'Institution. 12août 6m

COLLEGE PASSE CHRISTIAN,

PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI)

Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat,

Et dirigé par les Frères Chrétiens.

Le trimestre commence le premier lundi d'octobre et se termine à la fin de juillet.

Le Passe Christian ... La pension, le blanchissage et les frais de médecin, ... Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie de Ste Marie, rue Poydras, à la Nouvelle-Orléans ou au Frère ISAIAH, Passe Christian (Miss) 7 août—3m

M. ALBERT FABRE, ex surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans offre ses services au public comme professeur des langues anciennes et modernes et des sciences mathématiques et physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. Fabre sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres. 19juillet—

TRAITEMENT SPECIAL

DES MALADIES CHRONIQUES

LE Docteur A. De BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que : maladies secrètes (Sœurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose Maladies de Foie des voies urinaires et la Surdité.—Résidence et cabinet de consultations, rue Dauphine, No 14, tous les jours, de midi à 2 heures. 14 juin 1a

Avis.

PAR suite de la mort de W. L. WYNN, la société GARNER, WYNN & CO est dissoute aujourd'hui. GEO. O. GARNER, C. McCARTY, Associés survivants.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1868.

Les soussignés ont formé une société sous la raison GARNER & McCARTY, pour le commerce de groceries en gros, à l'ancien local de Garner, Wynn & Co, aux Nos 66 de la rue de la Commune et 66 de la rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1868. GEO. O. CARNER, C. McCARTY. 5oct—1m

Porc, Chandelles, Huile, &c.

100 BARILS HUILE DE GRAISSE d'hiver, marque Proctor & Gamble;

200 caisses CHANDELLES de l'Etoile, marque Proctor & Gamble;

100 caisses SAINDOUX en boîtes, même marque;

200 barils PORC MESS,

200 tierçons GRAISSE ou SAINDOUX de choix;

100 tierçons JAMBONS AU SUCRE, de Rawson

BACON, AMIDON, WHISKEY, &c. &c. &c.

A vendre par OSCAR BERCIER & CO., No 81, rue Poydras. 10 sept—30f

AGENCE GENERALE

DE MM. FOLSCH & CO, Marseille.

PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Maraschino,

Liqueurs assorties.

Vins rouge en caisse fins et ordinaires, do blancs do do do 30 en barriques do do rouge do do do

Sardines, Fruits conservés, Huile de Fossel et Baclgalupi, Huile de Pignol, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Allemand, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe. E. BARRIERE, Seul Agent, No 32 rue Natchez. 2 juil—3m

Chaux à sucre, Souffre, Huile, &c.

1000 barils chaux Thomaston, Cape, 2000 barils chaux à sucre, différentes qualités, 700 barils souffre, 50 do huile de graisse "winter strained," 75 do huile de baleine, 25 do huile de spermaceti, 10 do huile de graine de coton, clarifiée, 400 do et 1000 caisses huile de charbon, 200 rouleaux chanvre filé de Russie et du Kentucky. Un assortiment complet de LAMPES et LANTERNES de sucrerie, Huile de moulins à coton et encre à marquer le coton, Pots et pinceaux à marquer, 3000 barils Ciment Greendale et Louisville, 500 barils Plâtre de Paris, Soude, Huile de Palma Christi et Résine, Poix, Goudron et Térébenthine.

En déboursement à vendre par KEARNY, BLOIS & CO. 2 sept—3m No 32 de la rue des Magasins.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire sous sa surveillance, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c. nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation. LEEDS & CO

"Chaux du Cap de Richards,"

Manufacturée dans les carrières de marbre.

NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale : "RICHARDS CAPE LIME". Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et fort appréciée depuis 16 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et d'autres procédés industriels, et la chaux ... 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne. NEWTON RICHARDS.

VENTES JUDICIAIRES

Catharine Cohen, tutrice naturelle, vs D. P. Wessel.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 83—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI dix-sept de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Moreau, de la Nouvelle Levée, Louisa et Piété, mesurant, mesure américaine, cinquante pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée ... dressé par L. H. Pilié et devant voyer daté du 15 mars 1835 et déposé dans le Notariat de l'étude de P. E. Théard, alors notaire public en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la ville de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport du dit notaire Théard, en date du 2 avril 1856.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 oct—16 25 3 11 et 17 nov

CHS. CASE Receveur PREMIERE BANQUE NATIONALE de la Nouvelle-Orléans vs D. S. FORBES.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI neuf de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Une certaine portion de terre sise dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Prytania, St Charles (ci-devant Nayades), Erato et Thalie, formant un des angles des rues Prytania et Erato, et mesurant, mesure française, soixante pieds de face à la dite rue Prytania, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la dite rue Erato.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de M. M. Simpson, suivant acte au rapport de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du 25 septembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1o. La somme de deux mille huit cent trente-trois piastres trente-trois cents ($2,833 33) comptant de ... avec intérêt au taux de huit pour cent par an à compter du 25 de septembre 1866 jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent comme honoraires d'avocat, et frais de copie ... 2o. L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son adjudication) le paiement du billet de pareille somme de deux mille huit cent trente-trois piastres et trente-trois cents ($2,833 33) ... jusqu'à parfait paiement. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait, comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9oct—8 17 25 31—8 nov

Succession de feue LYDIA ROBINSON décédée épouse de JOHN McLEAN.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 28,564—En vertu d'un writ de fieri facias contre John McClean en faveur d'Henry Bittes adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, à Geo. W. Avery, ci-devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le MARDI dix-sept novembre 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

1o Quatre lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros six, sept, huit et neuf et mesurant, mesure américaine, ...

[Succession and judicial sale texts continue, with lot descriptions at the corners of rues du Port and Victoire, rues Bourgogne, St Antoine, etc.; signed THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.]

15 oct—25 nov 3 ...

F. MARSOUDET vs HELOISE BOUDOUSQUIE.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 14,431—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à George W. Avery, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai le LUNDI neuf de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, côté sud de la rue Bourgogne dans l'îlet borné par la dite rue Bourgogne et celles Ste Anne Du Maine et Dauphine, ayant mesure américaine, trente deux pieds de face à la dite rue Bourgogne, sur quatre-vingt-neuf pieds sept pouces de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une belle maison de résidence en brique, à trois étages, portant le No 200 sur la rue Bourgogne, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite d'Alfred Marchand, suivant acte au rapport d'Octave Morel, notaire public en cette ville en date du 24 mai 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des parties portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de leur date et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant celui fixé pour la vente.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

15 oct—25, nov 3, 12, 15

A. THOMSON & CO.,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES — ET —

Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger.

Rue Tchoupitoulas, No 48. 1er sept—1an

A. C. TREMOULET,

AGENCE GÉNÉRALE

Rue Vieille-Levée, No 95.

S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées. 6sept—2m

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 393, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

L. CRESSON,

PEINTRE,

103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ. Images, chapelets, gravures, tableaux, &c., &c. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS des travaux de peinture, dorure, décors.

TRAITEMENT

DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Rue Conti et Remparts.

AGENCE GENERALE

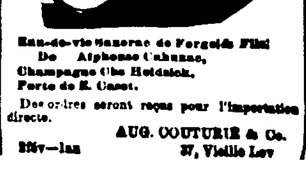

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils! De Alphonse Cahuzac, Champagne Che Heidsick, Porte de E. Caset.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co. 25fév—1an 37, Vieille Lev

VENTES A L'ENCAN

PAR H. SCOTT.

Grande vente de Marchandises sèches, Habillements, Lingerie, Bonneterie, Chapeaux, &c., &c.

A L'ENCAN.

PAR H. SCOTT. H. Marks encanteur.—Il sera vendu, LUNDI, 26 octobre 1868, à 10 heures, dans la salle d'encan, No 46 de la rue de Chartres.

Une grande facture de marchandises sèches, comprenant :

10 caisses d'indiennes assorties, telles que Sprague, American Bedford, Washington et autres marques; 10 caisses coton blanc et coton écru, couvertures, matelas, dentelles, draps, flanelles bleue blanche, rouge; plaids, ginghams, couvertures, mousselines laine, corsets, serviettes, &c, &c.

—Egalement—

500 douzaines bonneterie.

Un assortiment d'habillements convenables pour le détail de la ville et le commerce de la campagne.

Un beau lot de lingerie.

Un fort lot de chapeaux castor, peluche, cachemir, et Nutria, pour hommes et jeunes garçons.

Conditions—à la vente. 25oct

PAR J. DEJAN JR.

Meubles de maison et de bureaux, Pianos, &c, &c, à l'encan.

PAR J. DEJAN JR, encanteur.—Bureau et entrepôt, au No 183 de la rue Gravier.—Il sera vendu, LUNDI, 26 octobre 1868, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—

Meubles de chambres à coucher et de salons, buffets à étagère et dessus en marbre, chaises et berceuses, matelas, coffres forts simples et doubles, ameublements, machines à coudre, meubles de comptoir, pianos carrés et droits. Un assortiment complet de bois de lit en acajou en peuplier et en noyer, etc., etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 oct

PAR E. ROGER & CO

Vente sans réserve—Marchandises sèches étrangères et Américaines.

PAR E. ROGER & Co—H. Samory, encanteur—MARDI, 27 octobre, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos. 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

200 lots marchandises sèches étrangères et américaines, comprenant un assortiment général.

Conditions—à la vente. 25 oct—27

PAR JNO E. STILLWELL.

La pharmacie No 170 de la rue du Canal, A VENDRE A CRÉDIT, A L'ENCAN.

PAR JNO. E. STILLWELL, encanteur, bureau No 56, rue du Camp—Il sera vendu MERCREDI, 28 octobre, à 10 heures et demie—Tout le fonds de la pharmacie Creswell, (au No 170 de la rue du Canal,) en bloc ou en lots au gré des acheteurs, pour régler la succession de feu le Dr Cleary,

Conditions—Un tiers comptant le reste à 30, 60 et 90 jours. On peut louer le magasin à bail, à bedgerie. 25 oct.

PAR O. VALETON.

120 Fusils à deux Coups à l'Encan pour Clore une Consignation.

PAR O VALETON, encanteur—MERCREDI, octobre 28, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 43 rue Tchoupitoulas, en quantités à la convenance des acheteurs—

160 fusils doubles de St-Etienne,
40 do do fins,
20 do do extra.

Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 25 oct —

PAR CHARLES E. FORTIER

Succession d'Emile Trumpf.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur.—JEUDI, 29 octobre 1868, à 10 heures du matin, sur les lieux, dans la rue des Remparts, entre les rues Ursulines et Hôpital, il sera vendu—

Le fonds de la boulangerie située dans la rue des Remparts entre les rues Hôpital et Ursulines, et connue sous le nom de 'Boulangerie d'Emile Trumpf.'

Egalement—Deux charrettes à pains, deux chevaux, deux jeux de harnais, un lot de volailles, meubles de maison, une montre et une chaîne en or.

Conditions—Comptant. 25 oct

MONTGOMERY BROS. & CO

Chevaux et Mulets. Chevaux et Mulets.

Grande vente de Chevaux et de Mulets du Texas, débarqués du steamer "Alabama."

VENTE A L'ENCAN.

PAR MONTGOMERY, BROS & CO R. M. Montgomery encanteur—Il sera vendu, MERCREDI 28 octobre, à 10 heures, aux écuries de Lomat, à Alger, près le débarcadère du ferry—

50 beaux chevaux, juments et poneys. Beaucoup des chevaux et juments ont une moyenne de 14 à 15 mains et demie et il y a parmi eux de jolis et fins trotteurs et ambleurs,

—Egalement—

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 oct

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery encanteur—Il sera vendu, MARDI, 27 octobre, à 11 heures, à leur salle d'encan, No 57 de la rue de Chartres,

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires à glace, tables de nuit, buffets à étagère, coiffeuses, chaises à ... et tables de toutes espèces, dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à allonges, garde-manger, de cuisine, etc.—Conditions.

Une grande facture de lits cottage, chaises à siéges en bois et rotin.

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE

Elégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c. à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 27 octobre, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Lasser, rue du Camp—

Elégants chevaux appareillés, do de monture, Beaux mulets de tir, Belles vaches laitières.

AUSSI—Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

ASSURANCES

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1868..........		$124,193 42
Savoir—Primes d'incendie.........	$60,893 45	
Primes de mer.........	36,795 21	
Primes de rivières.........	26,513 76	124 193 42
En moins—Primes remboursées.........	2,403 26	
Primes non expirées.........	14,440 00	16,843 26
Montant net des primes.........		$107,350 16
PERTES PAYÉES		
Pertes par incendie.........	$12,386 36	
Pertes sur mer.........	14,413 36	
Pertes sur les rivières.........	17 400 35	
	$43,201 93	
Réassurances.........	3,930 60	
Quittes pour cent de réduction.........	11,705 72	
Taxes et revenu intérieur.........	8 200 00	
Dépenses, loyer et intérêt moins l'intérêt et profits et pertes.........	13 541 54	91,743 34
Bénéfice net.........		$15,610 92
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Billets recevables.........		$17,832 69
Primes en voie de perception.........		12 202 47
Prêts garantis.........		16 397 50
Prêts sur hypothèque.........		15 600 00
Prêté en actions de banques.........		44,315 00
Actions du Vallette Dry Dock Company.........		7,000 00
Actions du Good Intent Towboat Company.........		700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union.........		6,215 00
Scrip des Compagnies d'Assurance.........		17,317 50
Propriété foncière.........		8,645 0
En caisse.........		29,945 41
Billets de souscription.........		95,546 68
		$256,300 85

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GARUCHEAU, Président. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et signé pardevant moi, ce 15 octobre 1868. S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTÉRÊT sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 9 novembre prochain. Elle a, en outre, déclaré un dividende scrip de trente trois un tiers pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 septembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GARUCHEAU, Président, A. BALDWIN, Vice-Président. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

De la Comp. d'Ass. Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

O Bersier,	A Baldwin,	D P Logan,
Chas J Leeds	A Patecio,	J Zoiley,
D Bouligny,	William Heyl	S Cambon
E H Harris,	Alex Marks,	A Tertrou,
J Lapeue,	D L Kernion,	I Dugas,
L H Gardner,	W B Conger,	O B Blancand,
Thos Biola,	A Ramer Bader,	M J Hauck,
Alx McGregor,	A D Grieff,	E Garucheau,
J A Bonnafon,	F Laborde,	A Waldhack,
O Hopkins,	S Herrmann,	C H Mouton,
L P Pothier,	F Bordelois,	E F Mioton.

16 oct—1an

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE.

87..........Carondelet..........87

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif ....$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif ....$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer donnés. 19 sept—6m

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie

DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre,	W. S. Mount,
John Davidson,	L. B. Pothier,
H. Zolerbier,	Wm McCulloch,
L. N. Marks,	Wm Creevy,
F. F. Schmidt,	T. K. Finlay,
Wm Cooper,	Anthony Sambola,
W. S. Pike,	Patrick Irwin,
David McCord,	John C. Sinnott,
I. Caufield,	C. Cavaroc,
Gerard Stith,	W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON..............Président.
W. S. PIKE..............Vice Président.
R. W. YOUNG..............Secrétaire.
L. A. FOURNIER..............Trésorier.

W. S. KOONTZ, Avocat.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
N. C. FOLGER, Agent.

Bureau No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) 16oct—1an

JACOB OTT Entrepreneur,

REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE.

Fait et répare les Cuves.

Les ordres laissés au No 28 Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Fouchee.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à décortiquer, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Roues à fourneaux, des Grils, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud. 14 sept—1an LEEDS & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Marchandises sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.—Alex. Levy, encanteur. Bureau No 30 de la rue de Chartres.—LUNDI, 26 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Casimirs, satinets meltons, draps, barils tweeds, ... coton, alpacas, mérinos, mousselines laine, ... coton blanc et coton écru, indiennes, denims, stripes coutils à matelas ... de laine, mouchoirs brochés, mousselines en ... paquets, habillements, manteaux, cabans, bas, ..., bonnets, gants, gilets, chemises ... blanches, en couleur et à raies, chemises de peau ... cravates, boutons de ... &c.

Conditions—à la vente. 25 oct

Grande vente, sans réserve,

D'ARTICLES DE MODE.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—Alex. Levy, encanteur—Bureau, No 30 de la rue de Chartres—LUNDI, 26 octobre, à midi, il sera vendu, sans aucune réserve quelconque—Un grand assortiment d'articles de mode, comprenant—

Des cartons rubans satin, à carreaux, fantaisie, crêpe et velours—couleurs assorties.

200 pièces velours bleus, rouges, verts, Magenta, violet et blanc.

250 cartons fleurs, boutons de roses, violettes, feuilles, ornements de ... bouquets de fleurs à couleurs assorties, plumes d'autruche, dentelles blondes, &c.

Le tout sera vendu sans aucune réserve quelconque. Conditions, à la vente. 25oct

PAR VINCENT & CO.

Vente à Crédit du Grand Stock

— DE —

Marchandises sèches étrangères et américaines, de

MM. PÉPIN & TERCOTTE, en liquidation, Au No 131 de la rue du Canal.

PAR VINCENT & Co., W. P. Vincent, encanteur.—Il sera vendu, MERCREDI, 28 octobre, à 10 heures, pour cause de liquidation et sans réserve—tout le stock de marchandises sèches importées et américaines de MM. Pépin & Tercotte, à leur magasin, No 131 de la rue du Canal,—un des assortiments les plus beaux et les plus complets de cette ville, comprenant

Gros du Rhin noirs et en couleur, foulards, soieries, Mérinos, popelines, cachemires australiennes, Reps, draps à ... lustrines, ...

Calicots français et anglais, indiennes, percales, Sommiers, mousselines brodées, tarlatanes, Mousselines suisses, jaconats, nansouk, Draps, casimirs, doeskins,

Grenadines, mousselines brodées ... de bal, Toile et coton à draps, toile et coton, Manteaux et sacs de dames,

Un assortiment supérieur de confections et linge de corps, de dames et d'enfants; mais... dames, dentelles, garnitures, rubans, broderies, chemises de toile française, des ...

Les catalogues seront prêts avant la vente. Conditions à la vente. 25 oct

PAR CHS. T. NASH.

Succession de Richard W. Godwin et de Sarah L. Godwin, décédés.

Montre en or, revolver, meubles, &c. &c.

PAR CHAS. T. NASH, encanteur, Bureau, au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido.—MERCREDI, 4 novembre 1868, à 11 heures du matin dans la salle d'encan au coin des rues St Charles et Perdido, par ordre de et conformément à un ordre de l'Honorable G. Brenning, juge de la Cour de Paroisse, pour la Paroisse Jefferson Etat de la Louisiane, en date du 22 octobre 1868, No 41 du dossier de la dite cour,—pour le compte de la dite succession,—il sera vendu, une montre en or, un revolver, des meubles, tapis, poêle, matelas, literie, pendules, &c.

Conditions.—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 oct

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de BERNARD TURPIN.

Vente sans réserve du stock du magasin No 58 rue Royale consistant en Vins fins, Cognac, Kirsch, Bouteilles, etc.

PAR EUGENE TOURNE—MARDI 27 octobre 1868, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au No 58, rue Royale, le propriétaire se retirant des affaires—

460 caisses vins rouge et blanc Bourgogne des crûs renommés des Châteaux Margaux, Latour, Lafitte, Haut-Brion, La Mission, Giscours, etc. Gruau Larose, Page Clément, St-Julien, Latour Blanche, etc.

Graves blanc, demi bout.	Kirsch-wasser,	
Do.	Eau-de-vie française,	
Château Yquem,	Bourgogne en barriques,	
Bourgogne Nuits,	Bouteilles à absinthe,	
Do Chambertin,	Do à vin,	
Do Chablis,	Do à Bourgogne.	

Conditions à la vente

Les catalogues seront prêts lundi 26 du courant. L'attention des amateurs est appelée à cette vente. 24 oct

PAR ALFRED BOULIGNY.

Meubles Meublant.

Succession de Madame Pauline Meyer.

PAR ALFRED BOULIGNY encanteur — Bureau, No 54, Passage de la Bourse.—Il sera vendu à l'encan, MARDI, le 27 octobre, à 11 heures A. M., à la dernière résidence de la défunte No 123 rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne, en vertu d'un ordre émané d'un ordre de l'Honorable L. Duvigneaud juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 13 octobre 1868. Les meubles suivants appartenant à la dite succession :

1 piano, une harpe, et un assortiment général de meubles de maison, à chambres à coucher.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 25 oct

PAR A. DUCHIRON

GRANDE VENTE D'ACAJOU.

PAR A. DUCHIRON, Encanteur.—Il sera vendu, le 10 novembre 1868, à midi, au moulin Mariposa, rue St-Joseph, près la Levée—

60,000 pieds acajou de Minatitlan, parfaitement préparé, de grosses sorties, de 1 à 8 pouces, longueur ordinaire—de 1 à 4 pieds de largeur de 12 à 18 ...

Egalement—Un lot de planches de 12 à 13 pouces.

Pour les détails, s'adresser à A. DUCHIRON, Encanteur, Nos. 20 et 30 de la rue Tchoupitoulas. 11 oct—J D

PAR C. E. GIRARDEY & CO

SUCCESSION DE JAMES DRUMMOND

No 27,397—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Nicholas J. Rocy, encanteur—Bureau, No 17, Place de la Bourse.—SAMEDI, 28 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. L. Duvigneaud juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 14 octobre 1868, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de James Drummond—

1o—Un lot de terre situé dans le District de cette ville, désigné par le No 218, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Julia et St Joseph, mesurant 80 pieds de face à la rue du Magasin (mesure Française), sur 70 pieds de profondeur.

2o—Un morceau de terre situé dans le 4me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Second de Baronne, ... Apollo ou Carondelet, ... 60 pieds de face à la dite rue Troisième, sur 130 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. Les actes de vente et les timbres de revenu des Etats-Unis, pardevant W. J. Castell, notaire public 2oct—28 2 16,21,28

Emplacement de choix pour les affaires.—près le marché "Magazine"—Succession de MARGUERITE GAUTIER, décédée femme de Natale Mallettis—No 32,415—Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Nicholas J. Rocy, Encanteur—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse.—SAMEDI 14 novembre 1868, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. L. Duvigneaud, juge de la Seconde Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 7 octobre 1868, il sera vendu, à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Marguerite Gautier, décédée femme de Natale Mallettis—

UN MORCEAU DE TERRE situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre l'ancienne rue des Magasins, la rue Laurel, le Chemin Félicité et la rue Ste Marie. Le dit morceau de terre mesure ... pieds de face à la rue des Magasins ... au Chemin Félicité.

Conditions—Mille piastres comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, portant intérêt de huit pour cent par an ... pour le paiement des billets. L'acquéreur assumera les taxes de 1868.

L'acte de vente, y compris les timbres des Etats-Unis, pardevant Octave Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur 13 oct—13 24—3 11 nov

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres, d'expédition sont l'objet d'une attention particulière 18 juillet—1an

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

et fabricant

D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispensations, etc.,

No. 125, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 5aout—1an Nouvelle-Orléans

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans.

entre les rues Commune et Canal,

D. M. STELLA Propriétaire. 4fév—1an

INJECTION RICORD.

UN REMEDE INFAILLIBLE

Injection Ricord—Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour La GONORRHÉE dans toutes ses phases L'ÉCOULEMENT CHRONIQUE ... La FLUOR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie, et les personnes qui ... dont des mois et même des années ont ... en été guéries radicalement.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des flueurs blanches, mais ... dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT — L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule. MAUNSELL & BOGEL, Agents pour la vente aux ... 2 août—

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE

416 & 418....Rue St-Charles...41.. & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle.

GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur le nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus ... que tous ceux en or; ils sont bien plus légers, ... et ne sont pas affectés par les acides. 26 mars—1an

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, même maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—PP la 15

Argenterie plaquée.

UNE grande variété d'argenterie plaquée, hors de classe et américaine, telle que huiliers, corbeilles à fruits, corbeilles à gâteaux, services à café, pots à glace, ... DE BIJOUX, DIAMANTS, PENDULES, PORCELAINES, BRONZES et ARTICLES DE FANTAISIE.

A. B. GRISWOLD & CO. Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie et d'argenterie plaquée, orfèvrerie, fusils et pistolets.

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. ... à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 2 heures, au No 1... Consultations publiques et gratuites, ... heures. 18 ...